

FICHE CREEE

2 FICHES CREEES

Nom : *Massot*
Prénoms : *Auguste* Surnom :

Numéro matricule du recrutement : *398*

Classe de mobilisation : *1904*

ÉTAT CIVIL.

Né le *14 juillet 1884*, à *St Georges d'Espéranche* canton
d' *Reynieux*, département de *l'Isère*, résidant
à *Reynieux*, canton du dit, département
de *l'Isère*, profession de *cultivateur restaurateur*
fils d' *Auguste* et de *Lucy Marie*, domiciliés
à *Reynieux*, canton du dit, département de *l'Isère*.

SIGNALEMENT.

Cheveux *et*, sourcils *bruns*
yeux *bruns*, front *ordinaire*
nez *mojen*, bouche *mojenne*
menton *à fossette*, visage *ronde*
Taille : 1 m. *67* cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). *3*
militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses.)

Bon

Compris dans la *1^{ère}* partie de la liste du recrutement cantonal (*1* portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

*Incorporé le 9 Octobre 1905. N° 16.7519. -
arrivé au corps soldat de 1^{ère} classe ledit jour -
Soldat de 1^{ère} classe le 27 avril 1907
Envoyé en congé le 28 septembre 1907
Certificat de bonne conduite. Accordé.*

Dans l'armée active.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (2).

Dans l'armée active.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

99^e d'Infanterie

*104^e Rég. d'Inf. de Sp. - Vienne
Non affecté
Affecté spécial*

*104^e Rég. d'Inf. de Sp. - Vienne
AFFECTATIONS
d'après guerre
99^e Rég. d'Infanterie*

*Dans affectation
C.M.I. M. G. R. C. P.*

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D'habitation ou de résidence.
<i>de venue à</i>	<i>St Georges d'Espéranche</i>		
<i>9/10/1905</i>	<i>la Chapelle</i>	<i>Rhône B.C.</i>	<i>R</i>
	<i>au dit lieu</i>		
<i>24 Août 1907</i>	<i>Wienne - H.</i>	<i>Wienne</i>	<i>R</i>
	<i>Place du jeu de Paume</i>		
<i>13 décembre 1908</i>	<i>Wienne</i>	<i>Wienne</i>	<i>R</i>
	<i>cafetier - route de Lévan</i>		

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

*Classé N-A de la C¹ des Chemins de Fer P.L.M. comme
manœuvre à Sullins du 20 novembre 1908 au 5 juillet 1910 (1)
a accompli une période particulière d'exercice dans les chemins de fer
de compagnie du 14 au 27 octobre 1908. Muté affecté spécial
(Décret du 10 juillet 1910) (1) localité à compter du dit
jour au Régiment d'Inf. de Sp. - Vienne - (Age 26^{ans})*

Numéro au contrôle spécial du recrutement

*807
AS
15*

A accompli une 1^{ère} période d'exercices dans l

A accompli une 2^{ème} période d'exercices dans l

Passé dans l'armée territoriale le

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

14 Septembre 1910 en congé illimité de

libération 2^{ème} échelon - N° 7552

par le dépôt du 90^e Rég. d'Infanterie

à l'armée territoriale

Campagne du 2^{ème} Août 1914

Contre l'Allemagne du 19 Mars 1919

A accompli une période d'exercices dans l

du au

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le

Libéré du service militaire le

12 Mars 1927

12 Mars 1927

12 Mars 1927

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 5^{ème} partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.
Pour ceux compris dans la 6^{ème} partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
Pour ceux compris dans la 7^{ème} partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi).

Guerra. - Registre matricule. - 2-89-1903.